



Syndicat National des Cadres Navigants de la Marine Marchande - CFE-CGC Officiers
Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres
59/63 rue du Rocher 75008 Paris
Tel : 07 61 96 71 61

Contact: secretariat@sncnmm.org

Web: <http://sncnmm.org/>

Réseaux sociaux: <https://www.facebook.com/sncnmm.org/> / <https://twitter.com/CGCmarine>

Le lundi 21 janvier 2017

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat aux Transports

Monsieur le Ministre,

L'ENSM vient de lancer une campagne pour collecter des adresses de compagnies étrangères afin de pouvoir embarquer des élèves en surnombre au regard des places mises à disposition à bord des navires sous pavillon français. La méthode employée qui découle des choix de l'Administration ne tenant aucun compte des avis des partenaires sociaux au CSFPM quant aux nombres d'élèves à accueillir au sein de l'ENSM dénote une certaine improvisation face aux difficultés que rencontrent nos jeunes collègues pour parfaire leur formation.

Nous sommes étonnés qu'une Ecole Nationale envisage d'utiliser l'argent public pour former des élèves et organiser leurs départs potentiels vers les pires exemples de la mondialisation. Dans nombre de secteurs, on se plaint de fuite de cerveaux, dans la Marine Marchande on semble vouloir l'organiser sans complexe.

Si nous sommes pour le principe d'un Erasmus communautaire, celui-ci doit se construire sur un socle social bien défini, servant les intérêts des Etats Membres et plutôt axé sur l'échange inter-école avant d'envisager un échange inter-pavillon plus qu'hasardeux dans les conditions actuelles.

Si la formation des officiers de la Marine Marchande est d'excellence, comme on se plaît à le répéter, c'est aussi parce que la formation pratique, la plus importante, se passe sur les navires et que les officiers français embarqués sont bien partie prenante dans la transmission du savoir et des connaissances. Si la solidarité des marins reste, fort heureusement, encore d'actualité en cas de fortune de mer, la libéralisation à outrance et la mise en concurrence sociale effrénée, conduit à des rivalités professionnelles entre nationalités peu propices à une formation de qualité. Nous avons des exemples concrets d'élèves complètement délaissés au cours d'embarquement par des officiers qui ne sont pas de la même nationalité ou employés à des tâches peu conformes avec les exigences du STCW. Dans ces conditions, comment s'assurer que les élèves sous pavillon étranger recevront une formation adéquate ?

Nous avons pu voir vendredi dernier à Thalassa le sort réservé à un marin cuisinier de l'Harmony of the Seas blessé au cours d'un exercice de sécurité à Marseille le 16 septembre dernier. Sont-ce les mêmes garanties sociales que l'on réserve aux élèves en cas d'accident ou de maladie à bord sous pavillon étranger ?

Les armateurs français se font rembourser sur le budget serré de l'ENSM les frais d'embarquement des élèves. Ils reçoivent de nombreuses aides sociales et fiscales, comme aucun autre entrepreneur ne bénéficie en France. La piste de conditionner tout ou partie de ces aides à la prise en charge effective de l'embarquement de tous les élèves, dont le coût réel pour l'armateur est plus que négligeable au regard du coût journalier d'un navire, mériterait d'être exploré.



Enfin, depuis le début de la prise de vos fonctions de Secrétaire d'Etat aux Transports, les organisations syndicales vous alertent sur les problèmes de fonctionnement général de la formation maritime au sein de l'ENSM. Nous sommes associés aux travaux de réforme de la formation maritime. Le dialogue social est plutôt bien structuré et organisé dans la Marine Marchande tant au niveau de la branche que des instances administratives. Nous sommes membres de Conseils prestigieux comme le CSMM, le CSGM et le CNML. Seule l'ENSM reste obstinément ancré dans un fonctionnement archaïque en se passant délibérément de l'expérience des professionnels qui naviguent sur toutes les mers du globe, avec les résultats que l'on observe depuis des mois. Les organisations syndicales demandent depuis plusieurs années d'entrer au conseil d'administration de l'ENSM afin d'apporter leur expérience concrète de la mer. Nous avons également demandé il y a plus d'un an la tenue d'une table ronde afin de mettre à plat tous les problèmes.

Sur un navire, nous apprenons qu'il vaut mieux être dans le préventif que dans le curatif. Il est vraiment temps que l'ENSM mette en œuvre les principes du retour d'expérience en direct des navires, pour le bénéfice de la formation des officiers de Marine Marchande et de son rayonnement.

Veillez recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général
Cdt Patrice LE VIGOUROUX